



MUNICIPALITÉ DURHAM-SUD  
33, rue Principale, Durham-Sud, QC J0H 2C0  
Téléphone : 819 858-2044  
Courriel : reception@durham-sud.com

### Extrait de résolution

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal de la Municipalité de Durham-Sud, tenue le 2 décembre 2024, à 19 h, à la salle des loisirs sise au 130 rue Principale.

Sont présents : Mesdames, Ginette Laliberté, Karine Trahan, conseillères ainsi que messieurs Hilaris Peter, Patrice Godin, Bernard Martel, conseillers.

Absent : monsieur Yvan Courchesne, conseiller.

Tous formant quorum sous la présidence de madame Sylvie Laval, mairesse.

Est également présente, madame Carole Pigeon, directrice générale et greffière-trésorière.

---

### Résolution numéro 2024-12-360

#### 9.8 ANNULATION DES REMBOURSEMENTS D'ACTIVITÉS

Entendu que lors d'une séance ordinaire du Conseil municipal tenue le 7 octobre 2024, le Conseil municipal de Durham-Sud autorisait le remboursement des coûts supplémentaires de non-résidents;

Il est proposé par madame Ginette Laliberté  
Et résolu,

Que le Conseil avise par cette résolution la dissolution de ce programme considérant que les activités de Drummondville sont au même prix que ceux des résidents de cette ville.

Que le Conseil, avise ses citoyens et sa directrice générale que le programme de remboursement de non-résidents ne sera pas renouvelé pour l'année 2025;

Que la résolution portant le numéro 2024-10-287 n'est plus valide en 2025.

Adoptée

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

Signé à Durham-Sud, le 5 décembre 2024



*Carole Pigeon*  
Carole Pigeon, directrice générale et  
greffière-trésorière

*Sylvie Laval*  
Sylvie Laval, mairesse